

## Avis de recrutement

La Ville de Saint-Ghislain procédera prochainement au recrutement d'un  
ouvrier forestier APE (H/F).

### Objet de la mission

Assurer l'exécution des travaux et l'entretien des espaces forestiers

### Tâches générales<sup>1</sup>

- Exécuter et savoir gérer les travaux liés aux espaces forestiers :
  - o Elagage, dépressage, abattage
  - o Broyage de parcelles
  - o Plantation d'essences forestières
  - o Conservation des espaces :
    - Etats des lieux et réparations des dégradations
    - Respect et application des réglementations en vigueur
    - Entretien des parcelles, des terrains et des plantations et protection des plantations (clôtures, gaines,...)
    - Développement et aménagement des espaces forestiers
    - Entretien et vigilance en vue de la sécurité touristique
- Utiliser et entretenir en bon père de famille l'outillage, le matériel et les produits nécessaires à la gestion des espaces forestiers (propreté et sécurité)
- Respecter et appliquer les règles de sécurité
- Mettre en place une gestion de la relation aux citoyens

---

<sup>1</sup> Liste non-exhaustive

## Votre profil

- Posséder de très bonnes connaissances théoriques et pratiques liées à l'horticulture et/ou à la sylviculture
- Savoir utiliser avec soin les outillages à main et machines relatives aux activités
- Respecter et appliquer les consignes et les conditions de sécurité
- Capacité à gérer et effectuer le travail en équipe avec des partenaires variés (collaboration)
- Être organisé, observateur, polyvalent et rigoureux
- Maintenir un droit de réserve et respecter les réglementations en vigueur
- Savoir faire preuve de maîtrise de soi et développer son sens des responsabilités
- Faire preuve d'une attention extrême et d'une résistance physique dans l'exercice de la fonction
- Savoir s'adapter aux imprévus
- Posséder des capacités relationnelles et communicationnelles :
  - o Aisance, disponibilité, civilité
  - o Sens du service et capacité d'adaptation
- Respecter strictement les horaires et les consignes établies par le supérieur hiérarchique

## Conditions

- Posséder de très bonnes connaissances en horticulture et/ou en sylviculture
- Posséder de l'expérience dans la pratique de ces matières est recommandée
- Etre titulaire du permis B et G
- Réussir les épreuves de sélection

## Contrat

- Régime de travail :
  - o Temps plein - 37 heures 30/semaine
  - o Horaires fixes
- Type de contrat :
  - o Personnel contractuel APE
  - o Contrat à durée déterminée d'un an pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée
  - o Echelle barémique E2 - ouvrier non qualifié
  - o Chèques-repas
  - o Assurance hospitalisation (en CDI)

Tout renseignement complémentaire pour cet emploi peut être obtenu auprès du service personnel/GRH (M. VOLPE - 065/76 19 56).

Les candidatures écrites (CV + lettre de motivation), accompagnées d'une copie des permis de conduire et d'un extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois, doivent être adressées au Collège communal, rue de Chièvres 17 à 7333 Tertre, et doivent **obligatoirement** être transmises par lettre recommandée (date de la poste faisant foi) **pour le 22 mars 2019 au plus tard.**

Le Directeur général,



B. ANSCIAUX



Le Bourgmestre,



D. OLIVIER